

SAINT JÉRÔME, LE PATRON DES TRADUCTEURS

Sufficit mihi ipsa translatoris auctoritas qui ita in prologo earundem orationum locutus est : « putavi mihi suscipiendum laborem utilem studiosis, mihi quidem ipsi non necessarium. Conuerti enim ex Atticis duorum eloquentissimorum nobilissimas orationes, inter seque contrarias, Aeschini et Demosthenis ; nec conuerti ut interpres, sed ut orator, sententiis isdem et earum formis tam quam figuris, uerbis ad nostram consuetudinem aptis. In quibus non pro uerbo uerbum necesse habui reddere, sed genus omnium uerborum uimque seruaui. Non enim me ea adnumerare lectori putavi oportere sed tamquam adpendere ». Rursumque in calce sermonis : « quorum ego », ait, « orationes si, ut spero, ita expressero uirtutibus utens illorum omnibus, id est sententiis et earum figuris et rerum ordine, uerba persequens eatenus, ut ea non abhorreant a more nostro, quae si e Graecis omnia conuersa non erunt, tamen ut generis eiusdem sint elaborauimus ». Sed et Horatius, uir acutus et doctus, hoc idem in Arte poetica erudito interpreti praecipit :

*« nec uerbum uerbo curabis reddere fidus
interpres ».*

Terentius Menandrum, Plautus et Caecilius ueteres comicos interpretati sunt : numquid haerent in uerbis, ac non decorem magis et elegantiam in translatione conseruant ? Quam uos ueritatem interpretationis, hanc eruditi κακοζήλιαν nuncupant.

Vnde et ego doctus a talibus ante annos circiter uiginti, et simili tunc quoque errore deceptus, certe hoc mihi a uobis obiciendum nesciens, cum Eusebii χρονικὸν in Latinum uerterem, tali inter cetera praefatione usus sum : « difficile est alienas lineas insequentem non alicubi excidere, arduum ut, quae in alia lingua bene dicta sunt, eundem decorem in translatione conseruent. Significatum est aliquid unius uerbi proprietate : non habeo meum quod id efferam, et dum quaero implere sententiam longo ambitu uix breuis uiae spatia consummo. Accedunt hyperbatorum anfractus, dissimilitudines casuum, uarietates figurarum, ipsum postremo suum et, ut ita dicam, uernaculum linguae genus : si ad uerbum interpreter, absurde resonant ; si ob necessitatem aliquid in ordine, in sermone mutauero, ab interpretis uidebor officio recessisse. » Et post multa quae nunc persequi otiosum est, etiam hoc addidi : « quodsi cui non uidetur linguae gratiam interpretatione mutari, Homerum ad uerbum exprimat in Latinum — plus aliquid dicam —, eundem sua in lingua prosae uerbis interpretetur, uidebit ordinem ridiculum, et poetam eloquentissimum uix loquentem. »

Saint Jérôme

(Lettre LVII, § 5, à Pammachius, 395 ou 396)

[L'art de traduire]

Je me contenterai d'invoquer le propre patronage du traducteur qui dit dans le prologue des mêmes discours : « J'ai pensé devoir entreprendre un travail utile aux amateurs de littérature, s'il ne m'était pas nécessaire à moi-même. J'ai donc traduit du grec les discours célèbres que les deux plus grands orateurs d'Athènes, Eschine et Démosthène, ont composés l'un contre l'autre ; et je ne les ai pas traduits en simple traducteur, mais en écrivain, respectant leurs phrases et les figures de mots et de pensées de ces phrases, mais avec des mots adaptés à l'usage latin. Aussi n'ai-je pas jugé nécessaire d'y rendre chaque mot par un mot, mais j'ai respecté l'originalité de tous les mots et leur valeur, car il ne fallait pas, à mon avis, offrir au lecteur le même nombre de mots mais en quelque sorte des mots de même poids. » Et voici ce qu'il dit encore à la fin du traité : « Si, comme je l'espère, j'ai rendu leurs discours en utilisant toutes leurs qualités, c'est-à-dire les phrases et leurs figures, et leur ordre, ne serrant de près les mots que dans la mesure où ils ne répugnent pas à notre goût, si nous n'avons pas traduit tous les éléments du texte grec, nous nous sommes pourtant efforcé d'en rendre l'originalité. »

Horace lui aussi, cet homme fin et savant, fixe la même règle dans l'*Art Poétique* à un traducteur lettré :

« Ne te soucie pas de rendre mot pour mot,
en traducteur trop fidèle⁽¹⁾. »

Térence a traduit Ménandre, Plaute et Cécilius ont traduit les anciens comiques grecs : s'attachent-ils aux mots ? N'est-ce pas plutôt la beauté et la grâce de l'original qu'ils conservent dans leur traduction ? Ce que vous appelez l'exactitude de la traduction, les lettrés l'appellent de la pusillanimité⁽²⁾.

C'est pourquoi, formé moi aussi par de tels maîtres, il y a de cela une vingtaine d'années, et égaré déjà aussi par une semblable erreur, et certes ignorant que vous tiendriez à me faire cette objection⁽³⁾, alors que je traduais en latin la *Chronique* d'Eusèbe⁽⁴⁾, j'ai écrit entre autres choses dans ma préface : « Il est malaisé pour qui suit à la trace les lignes d'un autre, de ne pas s'en écarter en quelque endroit, et difficile de faire en sorte que les choses qui sont bien dites en une autre langue gardent la même beauté (ou la même grâce : *eumdem decorem*) dans la traduction⁽⁵⁾. Un seul mot dans le texte original suffit à rendre exactement l'idée, mais je n'ai à ma disposition rien d'équivalent : en cherchant à accomplir le sens, ce n'est qu'au prix d'un long détour que je parviens difficilement à couvrir la distance franchie en un éclair par l'original. Ajoutez-y les discontinuités des hyperbates⁽⁶⁾, les différences de cas, les variétés de figures, enfin le génie propre de la langue, son caractère indigène pour ainsi dire : si je traduis mot à mot, cela sonne bizarrement ; et si je me trouve obligé malgré moi de changer quelque cho-

(1) *Art Poétique*, v. 133-134.

(2) Le terme grec signifie : zèle déplacé.

(3) Jérôme est accusé d'avoir trahi un texte biblique en le traduisant du grec en latin.

(4) Résumé (écrit en grec) de l'histoire du monde depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la mort de Valens (378) traduit pendant son séjour à Constantinople (379-381).

(5) Nous reprenons pour cette phrase la traduction de Valéry Larbaud (*Sous l'invocation de saint Jérôme*, Gallimard, p. 48).

(6) Figure qui consiste à séparer des mots qui se rapportent les uns aux autres.

se dans la construction ou le style, j'aurai l'air d'avoir trahi mon devoir de traducteur. » Et après beaucoup d'autres choses qu'il serait inutile de rapporter ici, j'avais encore ajouté : « Si quelqu'un ne voit pas que le charme d'une langue est altéré par la traduction, qu'il rende mot pour mot Homère en latin ; — je vais aller plus loin —, qu'il traduise le même auteur dans sa propre langue⁽¹⁾ mais en prose, il verra que l'ordre du texte devient ridicule, et que le plus éloquent des poètes sait à peine parler. »

Avant de parler de traduction il faut sans doute commencer par donner l'exemple. Mais le choix de cette lettre de saint Jérôme, dont le sujet est précisément l'art de traduire, appelle une justification : il s'agit moins de « mise en abîme » que de tentative de nous identifier à l'auteur pour le mieux comprendre. C'est le plus court chemin pour nous retrouver « en situation » : ce passage, si bref soit-il, va nous permettre de définir une *compétence* de traducteur.

Or dans l'histoire de la traduction, et jusqu'au livre de Valéry Larbaud (*Sous l'invocation de saint Jérôme*), on a eu tendance à considérer cette lettre comme un traité théorique. Son titre d'ailleurs : *De optimo genere interpretandi* (la meilleure façon de traduire) semble explicite. C'est pourtant méconnaître le caractère polémique du texte. Il s'agit d'abord d'un écrit de circonstance où Jérôme répond vertement (on voit bien ici comment il manie l'ironie) à ceux qui l'avaient accusé de trahison, et, circonstance aggravante, dans la traduction d'un texte biblique.

Il ne faut donc pas y chercher un développement suivi sur l'art de traduire, encore moins une théorie de la traduction. On pourrait penser que le genre de la lettre ne le permettait pas. Mais il est arrivé à Jérôme d'écrire à l'occasion d'une lettre de véritables traités (comme la célèbre lettre à Eustochium, *De virginitate servanda*, sur la chasteté). Non. Jérôme, nous le disions, se défend et attaque. Et si l'on peut regretter qu'il n'ait pas, au moins dans un sens cicéronien, formalisé davantage son propos, c'est aussi parce que traduire est avant tout pour lui un métier, une pratique, et qu'il part du travail effectif du traducteur, c'est-à-dire de difficultés qu'il a rencontrées personnellement en tant que traducteur.

Nous commencerons par analyser ce texte tel quel, dans sa littéralité, sans séparer l'expression des idées de leur forme, et sans perdre de vue non plus les deux constatations essentielles :

1 - Le traducteur doit s'efforcer de rendre le texte à traduire en densité, au poids de l'original (l'image de Cicéron est parlante) ;

(1) C'est-à-dire en grec !

2 - La spécificité de la langue originale, ce que Jérôme appelle, d'une expression étonnamment moderne, le génie indigène de la langue étrangère, résistera toujours aux efforts du traducteur.

Mais ce constat fait problème. Comment faut-il entendre cette liberté que Jérôme revendique pour le traducteur ? L'exactitude scrupuleuse dans la pratique traductrice ne la contredit-elle pas ? C'est ce que nous tenterons de tirer au clair dans un deuxième moment, en essayant de montrer la modernité de sa démarche.

À première vue, pourtant, Jérôme ne fait guère preuve d'originalité. Il calque le titre de sa lettre sur celui du traité de Cicéron qu'il cite, *De optimo genere oratorum* (du meilleur genre d'éloquence). Sa règle d'or exprimée ailleurs dans la même lettre : *non verbum e verbo, sed sensum exprimere* (on ne traduit pas mot à mot mais idée par idée), est puisée chez Horace qui la tenait de Cicéron qui aurait pu lui-même se recommander des anciens comiques latins.

En fait, comme le remarque Valéry Larbaud, c'est son habitude de présenter ses références, de se chercher des répondants, mais tout se passe ici comme s'il se laissait interrompre et morcelait volontairement sa démonstration. Jérôme qui n'a pas non plus coutume de garder sa langue dans sa poche (voyez par exemple sa susceptibilité vis-à-vis de saint Augustin⁽¹⁾) se laisserait-il voler la parole ?

Outre qu'il y a peut-être là une habileté : donner une leçon implicite à ses détracteurs (écoutons les autres avant de les condamner, laissons parler ceux qui ont quelque chose à dire...), l'insistance inverse à revendiquer son point de vue (le Je lance souvent le mouvement de la phrase et des idées ou le relance : *sufficit mihi, unde et ego, plus aliquid dicam*) nous montre en Jérôme un traducteur qui fait aussi œuvre d'écrivain. Car tous les écrivains latins dont il invoque le patronage, à commencer par Cicéron (*sufficit mihi ipsa translatoris auctoritas*), sont aussi des écrivains quand ils traduisent. Cicéron le dit en propres termes : *nec converti ut interpres, sed ut orator*. Et Jérôme reprend le beau mot latin d'*auctoritas*⁽²⁾. Tous les écrivains-traducteurs cités ne sont donc pas là comme simples cautions, comme des témoins de moralité littéraire appelés à la barre de l'honorabilité hiéronymienne.

La trame de l'argumentation est ainsi nouée plus solidement qu'il n'y paraît. Jérôme ne se laisse pas prendre la parole, pas plus qu'il ne l'accapare, comme nous avons pu en avoir un instant l'impression.

(1) *Correspondance de saint Jérôme*, lettre CI, Belles-Lettres, 1949.

(2) C'est, rappelons-le, la garantie conférée par une instance supérieure. Cf E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Éd de Minuit, Paris 1969, vol. II, p. 148.

Remarquons à cet égard que les deux « insertions » du texte, la très longue double citation de Cicéron et l'extrait de sa propre préface (dédoublé lui aussi) se répondent. Leur contenu est (presque) identique, leur longueur est sensiblement égale, et leur symétrie est telle qu'on les lit forcément « en miroir ». Et ce miroir concentre le sens, émet une lumière qui éclaire cet extrait dans son ensemble. Faisons un premier bilan : il faut être investi d'une *auctoritas* pour que ce que l'on dit puisse être pris en considération ; mais pas d'*auctoritas* sans acte de production. En ce sens Cicéron n'est pas seulement un écrivain-traducteur mais le premier à produire un texte « en lieu et place de l'original » (comme le dira Goethe)⁽¹⁾. Et si Jérôme, toute modestie mise à part, persiste et signe ce qu'il avait naguère écrit dans la Préface du *Chronicon* d'Eusèbe, c'est qu'il avait pris lui aussi une initiative, écrit à ses risques et périls une traduction digne de ce mot, c'est-à-dire un vrai texte littéraire.

Mais, — et il faut maintenant y insister —, ces deux pratiques sont fort différentes. Les deux parties du texte ne se replient qu'en apparence l'une sur l'autre. On pourrait même dire que loin de répéter Cicéron, Jérôme s'oppose, en pratique, foncièrement à lui, comme un « moderne » à un « ancien ».

George Steiner a finement analysé le champ magnétique double dans lequel se meut l'art de traduire⁽²⁾. L'écart qui sépare la langue originale de la langue d'accueil définit deux pôles entre lesquels la différence et la familiarité des langues attirent et repoussent à la fois le traducteur. Cicéron a visiblement un rapport narcissique au texte à traduire. Il aime l'éloquence attique et la beauté. Mais à la limite, il le dit, il n'était pas obligé de traduire les discours d'Eschine et de Démosthène. Peut-être est-il d'autant plus libre vis-à-vis du texte grec original qu'il est davantage attiré par lui. Mais c'est par altruisme en somme, pour être utile à son lecteur, qu'il surmonte l'altérité de l'original. On sent aussi l'écrivain stimulé par la concurrence et le désir de ne pas être inférieur à ses modèles. Jérôme est très loin de traduire avec cet état d'esprit. C'est un esprit généreux mais inquiet. Qu'on se rappelle le fameux Songe et ses angoisses : « Tu mens, tu n'es pas chrétien, tu es cicéronien⁽³⁾. » Il s'inscrit, lui aussi, dans une tradition de libre traduction mais c'est un Moderne. À la place du bel optimisme esthétique de Cicéron il dresse pour ainsi dire un constat d'intraduisibilité. Il semble se colleter avec des difficultés insurmontables (voyez sa recherche

(1) Dans la postface en prose du *Divan occidental-oriental* (1819).

(2) George Steiner, *Après Babel*, Albin Michel, 1998.

(3) Lettre XXII, *Ad Eustochium* : Ayant dû renoncer aux auteurs profanes Jérôme en est tombé malade ; le Souverain Juge lui apparaît en rêve et le réprimande ; Jérôme exprime ses remords.

pathétique du mot propre introuvable en latin !), se heurter au dilemme de la traduction littérale ou de la traduction littéraire, et surtout rencontrer toujours la spécificité intraitable de la langue-source.

Quelle différence entre eux ! Où Cicéron réduit l'étrangeté entre l'original et lui et rentre en triomphateur de sa campagne de traduction⁽¹⁾, Jérôme énumère (à plaisir ?) tous les obstacles et démontre par l'absurde l'impossibilité de traduire (traduisez Homère en prose grecque !).

Reconnaissons, selon nos critères, combien l'élève va plus loin que le maître. Depuis le fameux texte de Walter Benjamin⁽²⁾ nous aussi nous nous posons avec acuité le problème fondamental de la traduisibilité, et nous y répondons en pensant que la traduction est à la fois possible et impossible. Que dit Cicéron ? En somme que la traduction ne doit pas donner l'impression d'être une traduction. Mais c'est au risque de pratiquer une traduction d'*annexion* qui efface un rapport authentique — et pas seulement équilibré comme le souhaite Cicéron — entre le texte original et la *traduction-texte*⁽³⁾.

Or, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la traduction d'un texte est d'abord affaire d'extrême exactitude⁽⁴⁾. Quand Péguy se remet au grec pour comparer la *Pétition des ouvriers au tsar* et le prologue d'*Œdipe-Roi* de Sophocle (on est en 1905), il réaffirme l'exigence d'une fidélité absolue dans la traduction : « Comment, écrivain, résister à la tentation de se remettre à la rude, et salubre, et salutaire école de la traduction⁽⁵⁾. » Et Valéry Larbaud renchérit (approuvé par Meschonnic) : « Avant et par-dessus tout l'exactitude » ; « Pour rendre ce sens *littéraire* des ouvrages de littérature, il faut d'abord le saisir ; et il ne suffit pas de le saisir : il faut encore le recréer⁽⁶⁾. »

On en voit immédiatement les conséquences positives. Le texte original reste premier, l'œuvre traduite est mise en valeur. Ce qui n'empêche pas la traduction de développer un nouveau matériel sémantique et syntaxique qui ennoblit la langue-source et enrichit la langue-cible.

(1) L'image célèbre est de saint Jérôme lui-même, dans la même lettre, à propos d'une traduction faite par Hilaire le Confesseur : (...*quasi captivos sensus in suam linguam victoris jure transposuit* : il a capturé et transporté la signification jusque dans sa langue par droit de conquête).

(2) Walter Benjamin, *Die Aufgabe des Übersetzers*, 1923.

(3) Selon les expressions d'Henri Meschonnic qui souligne ce danger dans *Pour la poétique II* (« Poétique de la traduction »), Gallimard, 1973.

(4) Voir Simone Fraisse, *Péguy et le monde antique*, Armand Colin, 1973.

(5) Charles Péguy, *Les Suppliants parallèles*, in *Œuvres en prose 1898-1908*, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1959, p. 929.

(6) Valéry Larbaud, *op. cit.* p. 102 et p. 70 ; « littéraire » est souligné par Larbaud.

saint Jérôme, traducteur de la Vulgate, est l'inventeur d'une nouvelle langue : « Il a fini par inventer cette syntaxe, ce style et cette langue à la fois très populaire et très noble, ce latin, tout différent de celui de ses *Lettres* — qui anticipe sur les langues romanes et qui a sûrement joué un grand rôle dans leur constitution⁽¹⁾. » Meschonnic comme Valéry Larbaud rendent hommage à son modernisme et à l'effort considérable qu'il a dû fournir, pour surmonter les dégoûts que suscitaient en lui la Bible hébraïque et même sa version grecque des Septante et accorder sa langue à la structure sémitique.

Car il faut voir aussi l'envers de la médaille : le découragement qui saisit le traducteur en face d'une entropie, d'une déperdition inévitables. Nul n'en a mieux parlé que Péguy dans sa critique de la traduction de Sophocle par Leconte de Lisle : « Ce que la réalité enseigne impitoyablement et sans aucune exception, c'est que toute opération de cet ordre, toute opération de déplacement, sans aucune exception, entraîne impitoyablement et irrévocablement une déperdition, une altération, et que cette déperdition, cette altération est toujours considérable⁽²⁾. »

Le propre des questions insolubles, disait Malraux, est d'être usées par la parole. Partis, avec Cicéron et Jérôme, de la distinction des « mots » et du « sens », et du primat apparent d'une traduction littéraire sur une traduction littérale, nous en sommes arrivés à la notion d'intraduisibilité, et nous butons sur une sorte d'aporie : traduction littéraire au risque d'oublier le texte original, traduction littérale au risque d'un mot à mot lourd et balbutiant.

Continuons à relire *Les Suppliants parallèles*. Péguy y évoque dans une page célèbre, pleine de poésie et d'humour, le chant alterné qui montait des classes de langues anciennes, où la traduction, comme le dit S. Fraisse « était le pain quotidien » : « Monsieur je comprends bien le français, mais je ne peux pas faire le mot à mot. — Monsieur je comprends bien le mot à mot mais je ne peux pas faire le français⁽³⁾. » Même s'il ajoute que l'usage était — « quand nous avons suffisamment barboté » — de « faire d'un coup tout le français, de [prendre] le français d'un bout à l'autre », on sent qu'il n'est qu'à moitié rassuré, qu'il sera toujours dangereux pour lui de s'évader du mot à mot, de ce qu'il appelle « l'exactitude exacte ».

Quoi qu'on fasse, Péguy a raison, c'est le texte original qui est premier, qui est royal, mais ne nous laissons pas intimider par lui (le texte,

(1) Valéry Larbaud, *op. cit.*, p. 52.

(2) Péguy, *op. cit.*, p. 890.

(3) Péguy, *op. cit.*, p. 873.

pas Péguy !). La traduction est un art exact mais elle n'est pas un art impossible. Ce devrait même être, à l'aube du troisième millénaire, un exercice de plus en plus pratiqué dans l'enseignement⁽¹⁾. Meschonnic a montré qu'on s'est fait longtemps une idée erronée, « idéaliste », de l'intraduisible, (jusqu'à penser que la poésie est la chose la plus intraduisible). Ce fameux « intraduisible » est social et historique : comme Jérôme a rencontré la Bible, un jour viendra où le texte réputé intraduisible rencontrera son traducteur.

Mais entendons bien. Il ne s'agit pas de nier les différences de culture, d'époque, de langue. C'est même l'inverse. En ce sens Cicéron a tort de croire en une sorte de transparence naturelle des textes, d'« annexer » les œuvres grecques en gommant les idiotismes irréductible (on lui en fit le reproche en philosophie). Au contraire saint Jérôme évalue (trop ?) bien le rapport, étrange et familier à la fois, qu'il noue avec l'œuvre qu'il traduit, surtout lorsqu'il s'agit d'un passage entre deux époques, deux civilisations et deux langues très différentes.

La modernité de saint Jérôme, et son habileté, est de s'appuyer sur Cicéron pour dénoncer déjà à sa manière la fausse et stérile opposition entre créateur et traducteur. Car la question reste actuellement posée. Or il ne suffit plus d'être un écrivain–traducteur, c'est-à-dire, à la manière de Cicéron ou... de Valéry Larbaud, de traduire « en écrivain », mais d'écrire en traduisant un véritable texte. Seul un écrivain est un traducteur : Jérôme, par son œuvre de traduction il y a seize siècles, en a administré la preuve. En même temps la « traduction–texte » (comme dit Meschonnic) est une œuvre double. Au lieu qu'écrire est souvent revenir vers soi, traduire c'est sortir de soi, aller vers l'autre, si étrange et inhospitalier puisse-t-il paraître.

Bien sûr, d'une certaine façon, c'est le traducteur qui « se traduit » lui-même à travers l'autre. Mais comme l'écrit G. Steiner : « Le texte original a engendré la traduction et doit conserver sa puissance génératrice au sein de la traduction, quels que soient le brio et l'immense fortune de celle-ci. Le texte doit demeurer “commun aux deux”, à l'auteur et au traducteur⁽²⁾. » En ce sens toute vraie traduction, comme saint Jérôme l'avait compris, est acte de parole, foi en sa propre langue et honneur rendu, comme le dit Paul Valéry, au « Saint Langage des hommes ».

Bernard Auzanneau

(1) Jean-Marie Domenach en a très bien parlé dans un chapitre de son livre, *Ce qu'il faut enseigner*, Seuil, 1989, p. 109.

(2) George Steiner, *Passions impunies*, Gallimard, 1997, p. 186.